

LES ARTIGUES-DE-LUSSAC

L'aéromodélisme est de nouveau en piste

Après une fin d'année mouvementée avec quelques départs, l'Aéromodèles Club du Libournais poursuit son développement et ses investissements. Le point



Hervé Dubos, le nouveau président de l'ACL, et une partie de son équipe devant l'une des nouvelles tables de démarrage qui favorisent la sécurité du lancement des moteurs. L.D.

Linda Douifi
l.douifi@sudouest.fr

Fin 2022, l'Aéromodèles Club du Libournais (ACL) a connu quelques turbulences. Avec l'élection en novembre 2022 d'Hervé Dubos comme président, l'association a changé de pilote... et de conduite. Notamment vis-à-vis d'un ancien membre.

« Cette personne, adhérente du club de 2011 à 2016, avait eu une altercation avec mon prédécesseur. Elle m'a recontacté pour revenir et comme ma devise, c'est d'accueillir tout le monde, j'ai répondu oui. Cela a créé un tsunami. » Au point que le président fraîchement élu et tout son bureau ont démissionné.

« J'ai expliqué que c'était lui ou

moi », confirme Jacques Corbice, l'ancien président. Une assemblée générale exceptionnelle a été provoquée en février 2023. Hervé Dubos et « son équipe » ont de nouveau été élus. De son côté Jacques Corbis a atterri du côté de Saint-Sulpice-de-Faleyrens, où il a créé un nouveau club d'aéromodélisme : les Plumes à moteur.

Une cellule formation

Depuis, l'ACL a retrouvé son rythme de croisière. L'association, toujours basée à l'arrière de l'aérodrome des Artigues-de-Lussac, compte 52 adhérents. Quelques jeunes de moins de 16 ans sont même venus renforcer les rangs. « On va bientôt officiellement être reconnus comme association sportive et

dépendre du service jeunesse et sport de la Ville de Libourne, ce qui va nous permettre de faire découvrir la discipline aux 10-15 ans. »

« Pour commencer, il suffit de connaître sa droite et sa gauche et de disposer d'une certaine capacité d'attention »

La structure a également recruté Pierre Encognière, originaire d'Izon et membre de l'équipe de France de voltige et désireux de bénéficier du terrain de l'ACL. « On a demandé une au-

torisation spécifique pour lui afin qu'il puisse voler à 200 mètres d'altitude. » Le Libournais doit notamment participer au championnat du monde en Australie à l'automne prochain.

Du sang neuf qui incite le club à continuer de structurer sa cellule formation, qui compte quatre instructeurs bénévoles. « Pour commencer, il suffit de connaître sa droite et sa gauche et de disposer d'une certaine capacité d'attention. » Soit aux alentours de 8-9 ans pour les plus précoces. Et la possibilité d'apprendre à piloter des drones est indéniablement attractive.

Tranquille jusqu'en 2025

Côté investissements, là aussi, les projets avancent. Deux tables de démarrage, qui favorisent la sécurité des pilotes lors du décollage de leurs avions, ont été installées. Coût de l'investissement : 1 300 euros. « On a aussi été envahis par les sangliers. On a donc pour projet de sécuriser le site avec une sorte de clôture électrique. C'est l'une de nos priorités d'ici à la fin de l'année », indique le président.

Et si le club ne se situe par exactement à l'aérodrome, le terrain qu'il occupe appartenait aussi à la CCI qui a vendu l'ensemble à la Communauté de communes du Libournais (Cali). Auparavant, l'ACL avait signé une Autorisation d'occupation du terrain (AOT) de trois ans pour 500 euros l'année. « Jusqu'à fin 2025, on ne peut pas être délogé. »

Mais cela reste un coût pour la petite association. Avec son classement comme association sportive de Libourne, elle envisage de solliciter une AOT gratuite. Une bonne piste pour alléger les dépenses.

